



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
de A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Chaucenne, Chaucenans, village de l'arrondissement, canton, bureau de poste et perception future de Poligny, perception actuelle de Vaux, paroisse de Chamole, à 33 km de Lons-le-Saunier.
Altitude : 368^m.

Le territoire est limité au nord par Chamole et Poligny, au sud par Barretaine et Poligny, à l'est et à l'ouest par Poligny. La baraque à Lolot, et la grange de la Crotte, font partie de la commune.

Il est traversé par la route nationale n° 5, de Paris à Genève, par la vieille route, par les chemins vicinaux tirant à Champvaux et à Barretaine, à Chamole et à Molain.

Ce village est situé sur le premier plateau des Monts-Jura. Son sol est très accidenté et son accès difficile du côté du sud-ouest. Les maisons sont généralement groupées, construites en pierre et couvertes en laves et en tuiles. Elles n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée et sont de chétive apparence.

Population : en 1790, 141 habitants ; en 1846, 232 ; en 1831, 211, dont 114 hommes et 97 femmes ; population spécifique par km carré, 32 habitants ; 24 maisons ; 47 ménages.
Les habitants n'émigrent pas.

Etat civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocabulaire : saint Jacques. paroisse de Poligny.

Série communale à la mairie. La série du greffe, déposée aux Archives départementales, a reçu les cotes 3 E 2536 à 2540, 3 E 3674, 3 E 8462, 3 E 8978 à 8980 et 3 E 13273. Tables décennales : 3 E 1304 à 1313. Microfilmé sous les cotes 5 Mi 230 et 231, 5 Mi 1212, 2 Mi 868, 2 Mi 2026 et 2027, 5 Mi 17 et 18 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1833 ; surface territoriale : 440^h 17^a, divisés en 855 parcelles que possèdent 93 propriétaires, dont 34 forains ; surface imposable, 429^h 58^a, savoir : 261^h 23^a en terres labourables, 80^h 43^a en pâtures, 12^h 45^a en friches, 9^h 68^a en broussailles, 1^h 76^a en sol et aisances des maisons, 60^a en jardins et 23^a en vergers, d'un revenu cadastral de 11.771 fr. ; contributions directes en principal, 1.373 fr.

Le sol, d'une fertilité ordinaire produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, peu de navette, des betteraves, du chanvre, des fruits, du foin et des fourrages artificiels.
Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 cent, pour cent.

On exporte le quart des céréales et on importe le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons et des volailles. 20 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne non exploitée, des carrières de pierre à bâtir et de taille, des



sablières abondantes et des pierres de vergenne qui résistent au feu, exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Poligny.

Il y a un chalet, dans lequel on fabrique annuellement 20000 kg de fromage, façon Gruyère.

Le seul patentable est un marchand de sable.

Biens communaux : une maison commune insuffisante et en mauvais état, construite sur l'emplacement de l'ancien four banal, contenant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 30 garçons et 25 filles, et la fromagerie ; une chapelle dédiée à sainte Anne, un cimetière, deux fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, un puits, une croix sur la place datant de la fin du XIV^e siècle, d'une sculpture remarquable et 133^h 48^a de bois, friches, pâtures et broussailles, d'un revenu cadastral de 1410 fr.

Bois communaux : 56^h 66^a dont 1^h 66^a sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordonnées 2.133 fr. ; dépenses ordonnées 1.990 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu 50 fr., provenant d'un don fait par Mlle Joséphine Gindre, le 16 mars 1846.

NOTICE HISTORIQUE

Les preuves ne nous manqueront point pour démontrer que la montagne de Grimont, qui domine Poligny, a été occupée tour à tour par un *oppida* gaulois, un camp romain et un château-fort. Ses environs sont couverts de vestiges de l'époque celtique.

Au mois d'avril 1804, un particulier de Chausseuans, démolissant un vieux mur, y trouva un pot de terre d'une forme assez élégante, renfermant 180 petites médailles gauloises en argent de bas titre ou en cuivre saucé, sans légende. Du côté convexe, on y voyait une tête laurée, et du côté concave, un bige avec des roues de char rompues.

L'histoire se fait sur les événements qui s'accomplirent en ce lieu jusqu'au XI^e siècle. En 1069, Guillaume comte de Bourgogne, confirmant à l'abbaye Notre-Dame de Vaux, les donations qui lui avaient été faites par Othe-Guillaume, son aïeul, et Renaud, son père ajouta aux dons de ses prédécesseurs, un domaine considérable, appelé d'abord le *Champ-Vignier* et plus tard les *fermes des Crottes*, ainsi que la forêt qui est entre ce champ et le chemin de Roable qui conduit à la route tendant de Besain à Molain. Les voies dont il est question dans ce titre remontaient probablement à l'époque celtique ou romaine. Les religieux envoyèrent des colons pour cultiver les biens qui leur avaient été donnés, ce qui donna naissance à une partie du village. Un autre quartier, appelé *Champ-Raignard*, *Champ-Renat*, *Champ-Rignard*, était dans l'origine une maison de chasse des comtes de Bourgogne, autour de laquelle s'étaient formées de nombreuses habitations.

Seigneurie : Chausseuans dépendait de la prévôté de Poligny Le prieur de Vaux y avait, par concession, la justice ordinaire du prévôt de cette ville, et y faisait exercer la haute justice, en vertu de titres qui se trouvent rappelés à l'article *Besain*.

Fief de Champ-Reignard : Champ-Reignard, village comprenant autrefois 30 maisons et aujourd'hui détruit, était décoré d'un fief avec basse justice, possédé au XV^e siècle par Denis de Martigny, qui en fit don à Gérard de Plaine, président des parlements des deux Bourgognes. Il appartenait en 1595, à Frédéric de Chauvirey, qui se qualifiait de seigneur de Chausseuans.

Fief de la Tour : Ce fief appartenait pendant plusieurs siècles à la famille de Laubespain et se composait, en 1662, d'une jolie maison de campagne, avec un parc entouré de murailles, de trois autres métairies et de 400 arpents de terre et pré. Le mur d'enceinte était percé d'une porte armée d'une herse et surmontée d'une chambre avec mâchicoulis, destinée à recevoir des hommes d'armes. Une tour, dans laquelle est un

escalier, a encore ses flancs armés de meurtrières. Elle est attenante au principal corps de logis. A l'un des angles du bâtiment, est un loup en pierre formant console, qui date du XIII^e siècle. Il y avait dans l'enclos, des jardins, des vergers, une basse-cour, un colombier et une métairie. Cette propriété est aujourd'hui possédée par M. de Mornay, de Bourg.



La grange des Princes, vendue nationalement sur M. le marquis de la Poype, ayant cause de M. de Laubespain, est occupée aujourd'hui par M. Jean-Honoré Clerc. C'est une construction dont plusieurs ouvertures sont ogivales.

Au devant du bâtiment de la Tour, est une vaste chapelle dédiée à sainte Anne, qui date du XIV^e siècle. Elle est orientée et se compose d'une nef voûtée, éclairée par une seule fenêtre ouverte au fond du chœur. Au-dessus de la porte sont les armoiries de M. de Laubespain, et deux culs-de-lampe qui supportaient des statues. On remarque dans cet édifice, deux charmantes statuettes en pierre, représentant saint Joachim et sainte Anne, et un excellent tableau qui représente sainte Anne élevant la Vierge. Le cimetière, établi au commencement de ce siècle est près de la chapelle.

Evènements divers : Dans la guerre des barons comtois contre le duc Eudes, en 1336, les confédérés cherchaient surtout Guy de Villefrançon, bailli d'Aval, objet de leurs vengeances. Ce dernier n'eut que le temps de s'enfermer dans la forteresse de Grimont, au-dessus de Poligny. Il s'y défendit avec courage, mais les campagnes voisines furent incendiées. Chausseuans fut de ce nombre.

Lors de la bataille dite de Poligny, qui eut lieu au territoire de Chamole, en 1638, entre l'armée française, commandée par le duc de Longueville et l'armée comtoise, sous les ordres du duc de Lorraine, les villages de Chausseuans et de Champ-Reignard furent entièrement brûlés, à l'exception du bâtiment de la Tour, dans lequel le chef de l'armée bourguignonne avait établi son quartier général.

La peste acheva l'œuvre de destruction, en enlevant les habitants.